

# IDENTITE NATIONALE DE SANTÉ

## 1 INFORMER

Le 23 septembre 2025, les principes d'identification de l'usage dans le système de soins ont été publiés. Retrouvez les documents de l'Agence du numérique en santé et du CEPRAAL sur notre site internet.



## EVALUER 2

Effectuer une auto-évaluation avec les gestionnaires régionaux par l'Agence de Numérique en Santé

## 3 CAPITALISER

Envoyer l'auto-évaluation de votre établissement au CEPRAAL pour permettre d'élaborer un état des lieux régional à une identité numérique verte et



## 4 AGIR

Des ateliers de formation, d'accompagnement ou de partage d'expériences pourront vous être proposés en fonction des besoins identifiés au travers des questionnaires d'auto-évaluation



**AGIR ENSEMBLE POUR LA  
SECURITE DES PATIENTS ET  
RESIDENTS**

